

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 15 Novembre 2022
CO 564 DE

Page 1/2

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : ..95
Présents : ..72
Votants : ..81

Etai^{ent} présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CHOULOT Alain, CETRE Michel (départ 21h18), BAUD Jean Baptiste, GAILLARD Jean François, REGALDI Sylvie, CETRE Jean François, LAMBERT Véronique, FORET Clément, LAUBIER Bernard, (Vices-Présidents), VIONNET André, RENAUD Jean Marie, BRIOT GAIDIOZ Cécile, BOUDRY Jeanne, PINGAT Martine, DECOTE Yves, MARCELIN Antoine, MAIRE Serge, BERTHELIER Roland, VILLALONGA Patrice, LAMY Bénédicte, MOREL Denis, MASSON Laurent, COLIN Christian, RIGAUD Hervé, TOURNEUR Eric, GAVAT William, PERRARD Laurent, PAQUIEZ Valérie, ROBERT Bruno, DUQUET Jean Pierre, BRUNEL Bernard, LEGLISE Pascal, PETITGUYOT Jean Pierre, LANIESSE Michel, FEVRE Michel, GROS Roger, PERRIN François, GAVAT Alain, DOS SANTOS Laëtitia, DROGREY Pascal, BERTOCCHI Daniel, DE BRISIS Jean, GAHIER Dominique, BENETRUY Sylvain, GIRARD Colette, LETONDOR Jean Luc, PERRARD Florent, BERODIER Florence, MORBOIS Christelle, BERTHOD BLANC Aurélien, CATHENOZ Catherine, JOURD'HUI André, SOUDAGNE Marie Madeleine, REYNAUD Armande, SEIGLE FERRAND Antoine (arrivée à 20h36), CHAILLON Roland, ROMANET Claude, BEAUPOIL Jean Luc, TRONCHET Guy, MONTEVECCHIO Patrick, GENIN Marcelle, BOUILLET Françoise, MARTINS Serge, BOHEME Catherine, YANARDAG Mikaël, RIGOLET Serge, SUSSOT Florence, RAVIX Isabelle, ARNAUD Gérard, FOYET Marie Odile,

Pouvoirs transmis à des Titulaires : BUGADA Catherine à BRIOT GAIDIOZ Cécile, CHUARD Valentin à REGALDI Sylvie, MARTI François à PINGAT Martine, DELBROUCQ Denis à MASSON Laurent, GAGNEUR Raphaël à MAIRE Serge, JACQUES Sébastien à BERTHOD BLANC Aurélien, PROST JACQUOT Claire à SEIGLE FERRAND Antoine, BERNARD René à VILLALONGA Patrice, FLEURY Michèle à YANARDAG Mikaël,

Pouvoirs transmis à des Suppléants : M. DORBON Henri à RAVIX Isabelle, ONCLE Bernard à FOYET Marie Odile

Etai^{ent} Excusés : LECOQ Yves, TONNAIRE Sandrine, LEROY Pierre, PASTEUR Cyrille, WESTERVELD Dinand,

Etai^{ent} absents : VIENNET Rémy, PETIGNY Loïc, POULET Gilles, HENARD Stéphane, BRENIAUX Denis, BERTHOD Claude, CHAUVIN Roger, CASTELLA Damien, BUYS Nelly,

Secrétaire de séance : Antoine MARCELIN

Convocation faite le : 8 Novembre 2022

Objet : Avenants aux travaux de l'ALSH de Vadans

La CCAPS a entrepris des travaux de réhabilitation de l'ALSH de Vadans

SAFIMO de Villette les Arbois a été retenu comme maitre d'œuvre ainsi que 12 entreprises pour effectuer les travaux.

Dans le cadre de la réhabilitation de cet ancien bâtiment, des ajustements de travaux sont nécessaires pour pallier à quelques imprévus et notamment l'éboulement d'un ancien mur en pierre.

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 15 Novembre 2022
CO 564 DE

Objet : Avenants aux travaux de l'ALSH de Vadans

Lot	Entreprises	Marché en € HT	Travaux supplémentaires en € HT	Total travaux supplémentaires	Total Nouveaux marchés en € HT	Explications
LOT 1 Terrassement démolition et aménagements extérieurs	Emmanuel BAILLY	18 903.00	10 420.40	10420.40	29 323.40	Reprise du mur suite à éboulement imprévu de l'ancien mur qui devait être conservé
Lot 2 Gros œuvre	Emmanuel BAILLY	119 910.70	-4 391.75	21 877.25	141 787.95	Non fait : mur en agglo 10 et 15 cm et reprise de maçonnerie en sous œuvre de fondation
			26 269.00			Démolition murs pierres et béton, En + fondations armées, murs en agglo bancher, remblayage

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

1/ Décide de valider ces travaux complémentaires ;

2/ Autorise M. le Président à signer les avenants au marché des entreprises et tout document afférant à ce projet.

Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Dominique BONNET

